

Eric FOUREST

19 rue F. Marceau, 38600 Fontaine

Commentaire général :

Très bonne idée de réaménager la petite Saône et de créer une noue métropolitaine pour prendre en compte des enjeux de réduction de risques d'inondation et de préservation de la biodiversité (trame verte et bleue). Préservation de 3 Ha à vocation écologique et 1,7 paysagère dans la première phase du projet.

Quelques incohérences notées :

La diminution de 50% du périmètre opérationnel pour la première phase du projet par rapport au projet initial semble liée à la prise en compte du risque d'aléa inondation (hypothèse de brèche dans la digue du Drac). Cependant, certaines zones situées sur le périmètre projet restent en aléa fort (Fascicule 5 p. 89) et ne devraient pas être constructibles.

La noue métropolitaine devrait être réservée aux modes de déplacement doux (vélo + piétons + téléphérique) et exclure la circulation automobile, en améliorant les conditions de circulation sur la rue de l'Argentière (virages et carrefours dangereux).

Pourquoi la piste cyclable longeant la noue est-elle signalée provisoire p. 26 du fascicule 1. ?

Pourquoi un faible intérêt écologique est-il mentionné p18, malgré la présence de 106 espèces animales dont 51 protégées ?

Impact sur les déplacements :

Comment sera aménagée la jonction entre la rue de l'Argentière, l'avenue métropolitaine et l'avenue J. Curie ?

On peut regretter l'absence de réflexions sur le désengorgement de l'avenue de Roman à Sassenage, et la possibilité de prolonger la ligne de tram, et sur l'accès à l'A48 direction Lyon au niveau du pont des Martyrs.

Lien avec les zones urbaines limitrophes :

La prise en compte des nouveaux aléas inondation liés à des brèches de la digue du Drac devraient rendre non constructible, voire inhabitable une grande partie des communes de Sassenage et Fontaine. Bien que le projet Porte du Vercors ait un faible impact sur cet aléa, ne faudrait-il pas investir en priorité sur la réduction des risques pour les zones urbanisées existantes plutôt que d'accroître la densité urbaine ?